

MEMO 74

Le **M**arché de l'**E**mploi et de la **M**ain d'**œ**uvre en Haute-Savoie (Octobre 2014)

Marché Suisse : vers une pause du recrutement frontalier ?

En mesure de rétorsion à la votation du 16 février 2014 (dite « de lutte contre l'immigration massive ») l'Union Européenne considère désormais la Suisse comme un « pays tiers » et non plus comme un « pays associé ». Parmi les premiers effets constatés : la chute libre du nombre d'étudiants accueillis dans le cadre d'Erasmus. Le recul est, selon les Universités, de 11 % à 38 %. Si cela a des répercussions (certes marginales) sur le monde économique et les entreprises helvétiques on peut se poser la question corollaire : qu'en est-il des travailleurs frontaliers ?

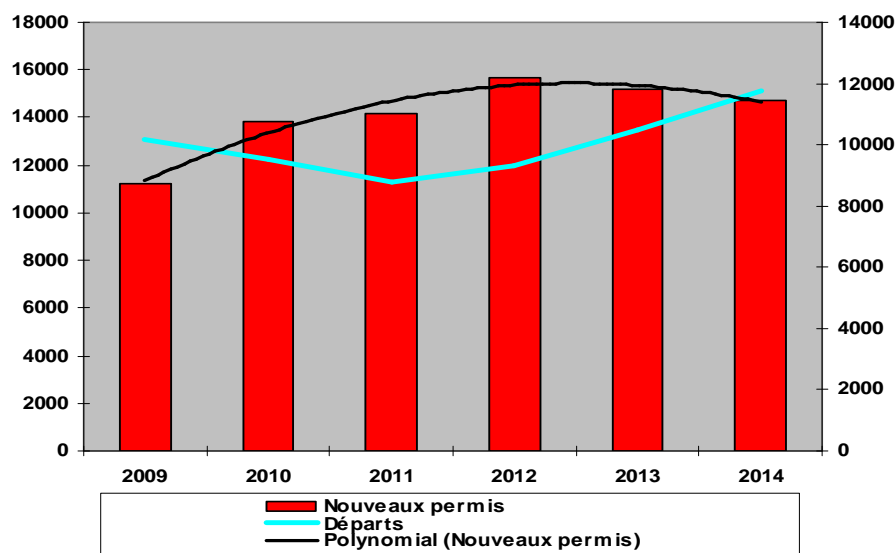
Les mécanismes à l'origine du tassement du nombre de frontaliers constaté ces derniers mois ont peu de choses à voir avec les hausses de ton entendus ici ou là de part et d'autre des frontières. Ils sont bien plus complexes et multifactoriels. La question n'en est pas moins légitime : la baisse tendancielle du nombre d'entrées sur le marché du travail suisse face à l'augmentation des départs est-elle bénéfique pour l'économie helvétique et, a contrario, néfaste pour l'économie haut-savoiarde ? Pour certains experts, c'est indiscutable. Pour d'autres, les effets sont plus nuancés qu'il n'y paraît. Beaucoup s'inquiètent : il ne faudrait pas que cette baisse devienne un prétexte pour repousser l'intégration économique des territoires qui fait la richesse de notre région transfrontalière. Cinq questions-clés doivent être posées pour tenter de trancher le débat.

Pourquoi le nombre de nouveaux permis baisse-t-il et cela durera-t-il ?

La décélération du nombre de nouveaux permis (cf. graphique ci-dessous) est liée à deux grands facteurs.

Primo, la politique de la Suisse. Si, selon les accords bilatéraux CH-UE il ne peut entraver la libre circulation des personnes, l'Etat fédéral a dû officiellement tenir compte de la votation négative du 16 février 2014. Ce qui signifie qu'un frein ou un filtre -au moins psychologique en attendant des mesures plus concrètes- a été mis pour les nouvelles entrées sur le marché du travail suisse. Mais, en vérité, la récente baisse des entrées frontalières sur le marché du travail suisse est surtout due à... la reprise du côté français, et au maintien d'un haut niveau de protection sociale des salariés (important quand les contrats de travail sont de plus en plus précaires). En effet, l'économie haut-savoiarde va mieux, puisqu'elle aligne en octobre 2014 un 3^{ème} mois consécutif de baisse du chômage pour atteindre 35 366 personnes inscrites en catégorie A soit - 1,1 % en un mois (cvs). Alors que la Suisse réfléchit à ses mesures contre « l'entrée massive de travailleurs immigrés », la Haute-Savoie, elle, introduit de plus en plus de « travailleurs détachés » en provenance de l'UE, ce qui abaisse les coûts du travail et agit sur la remontée des marges des entreprises et les rend plus compétitives et plus rentables (cf. Table Ronde de Conjoncture CCI d'octobre).

Secundo, les recruteurs suisses, qui l'ont anticipé au plus fort de la crise, ont accentué le remplacement de leurs personnels frontaliers en âge de partir à la retraite (âge légal français), ce qui fait monter le nombre de départs (cf. graphique ci-dessous) tout en pesant sur le nombre d'entrées puisque dans le même temps ces départs ne sont compensés que partiellement par de nouveaux frontaliers et de plus en plus par des autochtones suisses. Cette conséquence est le fruit du durcissement des mesures d'inscription et d'indemnisation du chômage mis en œuvre par l'Office Cantonal de l'Emploi de Genève qui pèsent sur le nombre de demandeurs d'emploi helvétique lequel baisse de 1.5 % sur un an, et ramène le taux de chômage du canton à 5.3 %.



[Source OCSTAT en cumuls annuels glissés]

Qui bénéficie de ce renversement de tendance ?

Lorsque le nombre de nouveaux frontaliers baisse, le nombre d'actifs disponibles sur le marché haut-savoyard augmente. Selon nos calculs une stagnation durable (une année au moins) du nombre de frontaliers en emploi entraîne une augmentation d'environ 3 000 personnes immédiatement disponibles pour un emploi en Haute-Savoie. Les gros consommateurs de main d'œuvre comme les PME du BTP, les entreprises industrielles du décolletage, les Hôtels-Café-Restaurants et le Commerce, sont donc en principe gagnants. Ces entreprises voient leur attractivité augmenter face à leurs concurrents de la zone FCH, puisque le critère de la rémunération passe au second plan (après la protection sociale).

A l'inverse, les entreprises suisses qui fabriquent à haut coût de rémunération sont perdantes : le dumping salarial, certes marginal, qui prévalait sur les rémunérations frontalières disparaît avec la montée des recrutements de nationaux suisses et la raréfaction d'une main d'œuvre qualifiée. Les premiers à pâtir de cet effet sont les secteurs de l'agroalimentaire, de la chimie, de l'horlogerie, du BTP, des Transports et de l'Hôtellerie-restauration dans lesquels plus de la moitié des effectifs sont des ouvriers ou employés qualifiés.

Ces effets doivent néanmoins être nuancés. D'abord, parce que les entreprises suisses se prémunissent des variations à venir, notamment en restructurant très rapidement leur pyramide des âges « frontalière » (cf. ci-dessus), ensuite, parce que les délais de mise en œuvre des mesures de durcissement des recrutements d'étrangers sont relativement longs. Enfin, sur certains créneaux de niche (le luxe), ou caractérisés par une pénurie de main d'œuvre chronique (Santé) celles-ci ont peu d'effets sur les niveaux de salaires.

Les salariés seront-ils aussi impactés ?

A première vue, certainement. En modifiant la donne, en particulier celle de l'accès libre à son marché du travail, la Suisse perturbe les démarches des postulants. La baisse des entrées équivaut, en somme, à un transfert non seulement de salariés actifs qui ne peuvent plus aussi facilement entrer, mais aussi de salariés âgés qui sont poussés vers la sortie pour prendre leur retraite en France. Ironie du sort, la tendance qui se dessine depuis six mois s'accompagne aussi de la levée programmée du secret bancaire suisse dans le cadre de l'accord international sur l'échange automatique d'informations fiscales scellé fin octobre. Ce bouleversement financier risque d'impacter à long terme le marché de l'emploi dont l'attractivité tient aux hauts niveaux de rémunération eux-mêmes tirés vers le haut par la forte valeur (jusqu'ici considérée comme « refuge ») de la devise Suisse.

Cela va-t-il nourrir le chômage haut-savoyard ?

Inéluctablement cela conduit à une augmentation du nombre de chômeurs côté haut-savoyard. Sauf si les départs de frontaliers se traduisent par des retours massifs dans les régions d'origine (hors Haute-Savoie donc), ce qui semble improbable même si le territoire est réputé pour son coût de la vie élevé. Les observateurs qui vantent l'aspect positif du « rééquilibrage » assurent qu'une baisse du chômage genevois ne sera qu'un mieux pour l'économie transfrontalière puisque si le plein emploi est retrouvé les embauches seront relancées, contribuant ainsi à réduire également le chômage côté français. Cette méthode ayant fait ses preuves par le passé. Mais pour d'autres observateurs, ceux qui voient le verre à

moitié vide, ce n'est pas tout à fait ainsi que les choses se passent : les mises en concurrence des régimes de sécurités sociales des pays de l'UE feront que les chômeurs (et les actifs en emploi) du régime français ne seront pas -ou plus- les premiers sollicités pour occuper ces emplois.

Les collectivités territoriales touchées dans leurs budgets ?

Mécaniquement liés à la présence de résidents-frontaliers (français ou suisses) sur leur territoire les budgets des communes et des conseils généraux (Ain et Haute-Savoie) sont directement impactés par le nombre d'emplois frontaliers à Genève (et uniquement Genève). Le fonds de compensation financière genevois abondé depuis 1973 par le prélèvement de l'impôt à la source (3.5 % de la masse salariale) rétrocedé aux collectivités françaises rapporte plus de 217 millions d'Euros en 2014. Il va de soi qu'une stagnation, voire une régression du nombre de frontaliers travaillant dans le canton de Genève réduira d'autant la compensation.

Que faire ?

Pour regonfler notre compétitivité de main d'oeuvre face à la Suisse, il ne faudra pas trop compter sur la levée immédiate du secret bancaire helvétique ou sur la rapide modification des directives de l'UE relatives au travail « détaché ». Mais s'attaquer plutôt aux faiblesses structurelles de notre économie locale. En particulier celles à l'origine de sa désindustrialisation : insuffisance de l'investissement sur le territoire et trop nombreuses délocalisations. Selon Eurostat / AFII, 45 000 emplois d'entreprises industrielles ayant leur siège en Hte-Savoie sont recensés à l'étranger alors que ces mêmes entreprises n'en comptent que 45 800 de sur le territoire haut-savoyard selon l'Urssaf (2^{ème} trimestre 2014). Il convient de s'intéresser aussi au niveau de rémunération, tendanciellement à la baisse, alors qu'il augmente en Suisse indépendamment de la variation du taux de change.

Evolution mensuelle et annuelle de la demande d'emploi par bassin d'emploi :

Sur un mois on constate une hausse brute du chômage en Haute-Savoie de + 3,2 % pour la Catégorie A (personnes immédiatement disponibles pour occuper un emploi à temps plein en CDI) répartie dans tous les bassins : Sallanches-Chamonix (+ 12,2 %) ; Chablais- Portes du Soleil (+ 7,9 %) ; Bassin d'Annecy (+ 2 %) ; Cluses-Giffre (+ 0,9 %) ; Annemasse-Ville-la-Grand (+ 0,8 %) ; Pays de Gex-Haut-Jura (+ 0,8 %). Genève est à l'écart de ce mouvement avec – 1,4 %.

Sur l'année, l'augmentation est présente dans tous les bassins. La moyenne départementale s'accroît de + 4,8 %. Localement on observe les évolutions suivantes : + 12,4 % au Pays de Gex ; + 10,9 % à Annemasse-Ville-la-Grand ; + 3,2 % dans le Chablais- Portes du Soleil ; + 3,0 % dans le bassin d'Annecy ; + 1,9 % à Cluses-Giffre et + 0,4 % à Sallanches-Chamonix. Pour sa part Genève repasse dans le vert avec une baisse de – 1,5 %.

Jeunes : + 6,4 %

Ils étaient 5436 inscrits en catégorie A (+ 6,4 % en un mois) à fin octobre. La forte hausse (brute) du nombre de jeunes inscrits à Pôle emploi est due pour une large part à l'approche de la saison d'hiver et aux préparatifs de recrutements des acteurs économiques du Tourisme (cf. les nombreux forums d'octobre). Sur un an, les jeunes augmentent de + 2,1 %. Leur proportion dans le chômage global s'établit à 14,4 % en Haute-Savoie, et demeure deux points au-dessous des taux rhônalpin (16,7 %) et français (17,1 %).

Seniors : + 1,6 %

8 172 personnes âgées de plus de 50 ans sont recensées en catégorie A, soit une hausse de + 1,6 % en un mois. Là aussi l'effet « recrutement saison » se fait sentir, notamment sur les femmes, plus nombreuses à s'inscrire à Pôle emploi pour trouver un contrat saisonnier. En revanche le nombre d'hommes est plus important chez les frontaliers proches de la retraite et qui ont perdu leur emploi (cf. analyse ci-dessus). Sur l'année le nombre des seniors s'accroît de + 8,6 %. Dans la structure globale du chômage ils représentent 21,6 % du total des demandeurs d'emploi de la Haute-Savoie.

RSA : + 2,8 %

Les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active sont 5 874 inscrits toutes catégories confondues dans les fichiers de Pôle emploi, soit une hausse de + 2,8 % en un mois. Sur l'année l'augmentation est sensible (+ 9,9 %).

Chômage de longue durée : + 2,4 %

Le nombre de personnes inscrites au chômage depuis plus de douze mois s'élève à 10 581 et repart à la hausse : + 2,4 % en un mois pour la catégorie A. Sur l'année cet indicateur s'installe à un niveau élevé (+ 8,8 %). Les demandeurs qui ont plus de 2 ans d'inscription évoluent dans les mêmes proportions : + 3,3 % sur un mois, et + 18,8 % sur un an. Le chômage de longue durée des jeunes est lui aussi dans cette tendance (+ 9,9 % en un mois et + 17,8 % sur un an). La proportion du chômage de longue durée départementale est de 28 % (32,8 % pour les catégories ABC), toujours au-dessous des niveaux régional (39,3 %) et national (43,1 %).

Marché de l'emploi : - 0,9 %

26 130 déclarations d'embauches ont été enregistrées en octobre soit – 23,7 % en un mois et – 0,9 sur un an. Le marché fait le « yo-yo » dans l'attente du lancement de la saison d'hiver, octobre étant traditionnellement un mois creux pour les secteurs du Tourisme (période de pré-recrutement). Pour sa part Pôle Emploi recueille 40 898 offres d'emploi en cumul annuel (- 0,5 % sur un mois et + ,2 % sur douze mois).

Territoires	Nombre de demandeurs d'emploi fin de mois	Evolution Mensuelle	Evolution Annuelle	Taux de chômage (*)
Haute-Savoie (brut)	37 747	+ 3,2 %	+ 4,8 %	7,2 % (2e trim. 2014)
Rhône-Alpes (brut)	325 737	+ 1,5 %	+ 5,8 %	8,6 % (2e trim. . 2014)
France (cvs)	3 460 900	+ 0,8 %	+ 5,5 %	9,7 % (2e trim. 2014)
Genève	15 376	- 1,4 %	- 1,5 %	5,3 % (oct. 2014)

* Pour les territoires français, définition « taux de chômage localisé » données par l'Insee en moyenne trimestrielle (y compris DOM-TOM).

Sources : Pôle Emploi (Demande et Offres d'emploi, Emplois salariés) ; Conseil Général & CAF (RSA) ; DIRECCTE et Préfecture 74 (Mesures emploi) ; INSEE (taux de chômage) ; Observatoire 74 (populations) ; OCSTATS et OCE (Marché frontalier suisse) ; Table ronde de conjoncture 74 et DARES (secteurs d'activité) ; URSSAF (Dpae et Tapa) ; BIT et EUROSTAT (données internationales).

Nota Bene : à partir de février 2009 les demandeurs d'emploi sont présentés selon de nouveaux regroupements (catégories A, B, C, D, E). L'analyse produite dans le présent bulletin est réalisée à partir des données brutes de la catégorie A, laquelle correspond aux anciennes catégories 1, 2,3 n'ayant exercé aucune activité réduite dans le mois. Les chiffres France sont affichés en corrigé des variations saisonnières.

Xavier Charvet
Chargé de Mission
Marché de l'emploi, Etudes & Prévisions

Nombre de demandeurs d'emploi à fin Octobre 2014
Évolutions mensuelle et annuelle –

